

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice :	15
	Présents :	14
	Votants :	15

L'an deux mil vingt deux, le douze avril le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 07 Avril 2022

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, GENOUX-PRACHEX Lionel, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier, BOURDIN Fabian.
Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, COINDET Jocelyne, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer.

Excusés : Madame GONTHIER-GEORGES Céliane donnant pouvoir à Madame LAMARLE Nadège.

Monsieur BOURDIN Fabian a été élu secrétaire.

MODIFICATION DU REGLEMENT PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en raison de diverses problématiques de paiement des factures périscolaires, il est nécessaire de modifier le règlement périscolaire.

La modification de l'article 4 du règlement périscolaire porte sur :

- La revalorisation des tarifs pour la rentrée 2022-2023
- L'application du tarif maximum pour les enfants des Communes extérieures à Chênex

La modification de l'article 5 du règlement périscolaire porte sur :

- La mensualisation des factures périscolaires

Il est proposé au conseil municipal

D'approuver la modification du règlement périscolaire ;

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES.



Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :